

REVALORISATION DE L'IAT : OU EN SOMMES-NOUS ?

Tract intersyndical appel au soutien financier 20/02/2007
Le 8 février 2007 dernier débutait la grève reconductible en faveur de la revalorisation de notre prime IAT. Depuis les AG se succèdent notamment dans les musées et particulièrement dans les gros établissements. Depuis ce jour, de nombreux agents grévistes et déterminés tiennent tête au ministère.

Dans les établissements en grève, le ministère joue la guerre d'usure, multiplie les pressions sur les personnels, ouvre des secteurs muséaux même en sous-effectif et piétine ainsi toutes les règles de sécurité et de protection du personnel, du public et des œuvres

Ayant reconnu la légitimité de la demande, réunion après réunion avec l'intersyndicale, le conseiller social du ministère persiste à renvoyer à plus tard le traitement du dossier. Il promet une revalorisation rétroactive sur 2007 mais sans donner aucun montant. Il assure un traitement prioritaire du dossier mais parle de plan pluriannuel sans donner aucune limite de temps. Il renvoie les négociations à une réunion prévue le 3 avril, dans le cadre de l'observatoire des rémunérations au MCC, séance de travail déjà reportée et qui peut encore l'être. Tout juste consent-il à rencontrer toutes les organisations syndicales le 14 mars, pour parler de la filière ASM et préparer la réunion du 3 avril.

Nous n'avons rien à attendre de ces promesses quand par ailleurs, on nous parle du coût élevé du repyramidage et du manque de budget. C'est par l'action résolue que nous gagnerons l'amélioration de notre pouvoir d'achat et nos conditions de vie et de travail.

D'ici le 14 mars, il appartient aux AG de déterminer sous

quelle forme l'action va se poursuivre afin de maintenir une forte mobilisation.

Dans l'immédiat, les conséquences financières sur notre fiche de paye sont d'ores et déjà importantes.

C'est pourquoi nous appelons à la solidarité de tous les agents du ministère afin de soutenir financièrement les grévistes dans leur lutte. A ce jour la « caisse de grève » contient environ 4000 euros. Envoyer vos chèques 12 rue de Louvois 75001 Paris à Sud Culture Solidaires, la CFDT Culture ou au SNAC-F0 avec, au dos, la mention « les gardiens de musée en colère.»

«150 € MINIMUM» DOIT ETRE L'ACQUIS DES BAS SALAIRES
DE LA FILIERE ASM TOUTE ENTIERE
A NOUS DE GAGNER TOUS ENSEMBLE
ET A NOUS DE SAVOIR FEDERER AUTOUR DE CETTE REVENDICATION LES
AUTRES BAS SALAIRES DES AUTRES FILIERES CONCERNEES PAR L'IAT

20 FEVRIER 2007